ADRESSE

Des Archevêques et Evêques des provinces de Québec, Montréal et Ottawa, au Souverain Pontife, à l'occasion de son jubilé sacerdotal. (Septembre 1887.)

TRÈS-SAINT PÈRE,

Sous l'ancienne loi le Seigneur voyant son peuple en proie à de grands maux, lui donna pour Grand Prêtre Simon, fils d'Onias, "qui pendant sa vie a soutenu la "maison du Seigneur et a fortifié le tem- "ple... Il a lui dans le temple comme un "soleil éclatant de lumière. Il a paru "comme l'arc-en-ciel qui brille dans les "nuées lumineuses et comme les rosiers "qui poussent leurs fleurs au printemps, "comme les lys qui sont sur le bord des "eaux et comme l'encens qui répand son "odeur... comme un vase d'or massif "orné de toutes sortes de pierres précieu- "ses." (ECCLI. L.)

Sous la loi nouvelle, le Pontife n'a pas dû recevoir moins d'éclat et de force, puisqu'il jouit d'une dignité plus haute et qu'un pouvoir bien plus sublime et plus universel lui a été confié, surtout dans ces temps très-malheureux où le temple de Dieu est ébranlé, où l'Eglise est exposée à tant de dangers, où toute vérité est mise en doute, où tous les droits sont renversés et foulés aux pieds.

C'est pourquoi, nous soussignés archevêques de Québec, de Montréal et d'Ottawa et évêques de la province de Québec, rendons du fond de notre cœur grâce à Dieu qui a non-seulement donné à l'Eglise de Jésus-Christ un pontife dont la science illumine le monde, dont la prudence la préserve des dangers imminents qu'elle court, dont la piété sert d'exemple à tous, mais encore a voulu que pendant un demi siècle "il fut établi pour les hommes en ce qui "regarde le culte de Dieu et offrit des dons "et des sacrifices pour les péchés." (HÉBR. I).

Que votre Béatitude daigne donc accepter avec nos félicitations et celles de notre clergé et de toutes les âmes confiées à nôtre sollicitude, nos vœux afin que pendant bien des années vous soyez le soutien de la maison, que votre lumière brille dans le temple comme celle du soleil et de l'arc-en-ciel, pour la plus grande gloire de Dieu et le salut des âmes.

"Que le Seigneur se lève et que ses en- "nemis soient dissipés." (Ps. LXVII.)

Daigne Votre Sainteté accorder sa bénédiction apostolique à Nous et à toute la province.

De Votre Sainteté,
Les très humbles et devoués serviteurs,

E. A., CARDINAL TASCHEREAU, ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC,
† E. C., ARCHEVÊQUE DE MONTREAL,
† J. THOMAS, ARCHEVÊQUE D'OTTAWA,
† L. F., EVÊQUE DES TROIS-RIVIÈRES,
† JEAN, EVÊQUE DE S.-G. DE RIMOUSKI,
† ANTOINE, EVÊQUE DE SHERBROOKE,
† L. Z., EVÊQUE DE SAINT-HYACINTHE,
† DOM., EVÊQUE DE CHICOUTIMI,
† ELPH., EVÊQUE DE NICOLET,
† N. Z., VIC. APOSTOLIQUE DE PONTIAC,
F. X. BOSSÉ, PRÉF. APOST. DU GOLFE SAINT-LAURENT.

A NOTRE CHER FILS

ALEXANDRE TASCHEREAU, cardinal-prêtre de la Sainte Eglise Romaine, archevêque de Québec, et à Nos Vénérables Freres les archevêques et les évêques de la province de Québec,

LEON XIII, PAPE

Cher Fils et Vénérables Frères, salut et bénédiction apostolique,

Nous avons reçu avec une très grande joie la lettre que d'un commun accord Vous Nous avez adressée à l'occasion du cinquantième anniversaire de Notre ordination sacerdotale. C'est un temoignage de votre attachement sincère et de votre soumission intime à cette chaire apostolique sur laquelle le Christ a établi le fondement inexpugnable de son Eglise. Ce n'est pas la premiere fois que ces sentiments se manifestent parmi vous, car ils ont commencé à exister dès le temps ou François de Montmorency Laval, premier évêque du siège de Québec, y a déployé son zele pastoral et son énergie pour unir étroitement l'église du Canada avec le siège apostolique. Nous vous félicitons de tout notre cœur de ce que vous avez conserve tout entier et intact ce bel héritage que vous avez reçu de ceux qui les premiers ont cultivé ce champ du Seigneur, et Nous sommes persuadé que vous avez à cœur de toujours le défendre avec courage, car c'est de là que dépend la prospérité de l'église du Canada et ce sera un exemple salutaire pour les fidèles confiés à vos soins.

Votre zele sacerdotal non seulement Nous réjouit et Nous console, mais aussi Nous donne la conviction que Vous travaillerez toujours avec unanimité et constance pour le bien de vos diocèses, et pour faire fleurir la religion, et à la prospérité de l'Université Laval qui a déja rendu de grands et salutaires services à l'éducation catholique.

A cause de l'amour et de l'estime que Nous avons pour vous, Nous porterons un grand intérêt à tout ce qui touche à votre dignité et peut vous être utile, et Nous vous promettons que les preuves de Notre attachement ne vous feront jamais défaut.

En attendant, Nous prions Dieu avec ardeur de vous combler des grâces célestes, Vous et tous les fidèles confiés à votre sollicitude pastorale, qui n'ont jamais omis l'occasion de donner au Saint Siege des preuves éclatantes de leur attachement.

Comme augure de ces grâces et comme gage de Notre affection, Nous vous donnons du fond de Notre cœur. Notre bénédiction aspostolique à Vous, Cher Fils, à Vous, Vénérables Frères, à tout le clergé et aux fidèles du Canada.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 23 novembre, en l'année 1887, dixième de notre pontificat.

LÉON XIII, PAPE.

MONTREAL ET LE NORD

Les idées d'un colon

I

UNE ANOMALIE

Avez vous lu la statistique suivante ? Nous la puisons dans la *Science Populaire* :

"On retire cinquante mille tonnes de "suie par an du ramonage des cheminées "à Londres. Cette suie est surtout em- "employée comme engrais à raison de "mille livres par acre. La valeur totale "de cette suie est de $200,000."

Ce n'est pas long, et comme ça en dit long !

A ce propos, il nous revient en mémoire l'exposé que nous fit un jour de ses idées un homme du Nord, colon de son métier.

C'était en 188......

Marchant au hasard, nous causions de choses et d'autres.

—C'est, dit-on, un être aussi original qu'intelligent.

—Un génie sous la rude peluse d'un colon, un bûcheron qui lit, pense et discute. Et puis des idée.... des idées !

—Allons le voir ?.....

—Et le faire parler.

***

Nous le trouvâmes au milieu d'un abatis mesurant plusieurs arpents. Aidé de ses fils, ils étaient bien sept, le brave homme tassait les arbres, des colosses que leur hache avait mordus et couchés par terre. Ces gens de cœur y allaient prestement ; rien que de les voir on frissonnait d'activité.

—C'est pyramidalement bien ce que vous faites là, monsieur le colon. Nous vous applaudissons *pedibus et manibus*.

En réponse, la forêt profonde répercute un des plus retentissants "*Tiens, tiens ! Bonjours !*"

—Soyez mille fois les bienvenus, etc.

Nous nous essayons face à face, sous un mérisier géant, avec une énorme souche.

—Encore trois heures de travail, reprend-il, mes fils et moi avons accompli la tâche de cette année. Avec les défrichements antérieurs, mon terrain déboisé comprendra bientôt soixante-quinze arpents. Dès ce soir, je lâche la bride aux flammes qui vont se précipiter avec ardeur sur tous ces amas de bois. Cette nuit donc, en votre honneur, il y a feu d'artifice.

—Pour le colon, ce doit être un feu de joie.

***

—N'en croyez rien ; c'est un feu de tristesse, un spectacle qui n'a jamais réjoui ma vue. Votre physionomie me parle d'étonnement ; règlons la question ; j'apprécie à leur juste valeur les services que le feu m'a déjà rendus ; je lui dois beaucoup.

Mais ce dont je suis marri, c'est que, sans son entremise, il nous soit impossible au pauvre colons abandonnés, de poursuivre l'accomplissement de cette grande œuvre que vous appelez la cause nationale par excellence et qui consiste à dire à la forêt sauvage : Ote-toi de l'à, que le Canadien s'y mette.

Il serait si profitable à tout le monde, aux habitants des villes bien plus qu'aux colons, de pouvoir à la fois se dispenser de l'élément dévastateur et d'opérer la destruction des grandes futaies, mais cela d'une manière utile et productive Il me répugne de penser que la sagesse infinie a fait pousser ces beaux arbres pour ne les destiner qu'à une destruction stérile ; elle ne les aurait pas si merveilleusement adaptés à la satisfaction d'une multitude des besoins le plus impérieux de l'homme, tels que l'abri, le combustible, l'outil, le voiturage et la navigation. Consommer improductivement les choses les plus utiles et les plus indispensables, — le bois l'emporte sur le fer même, son seul rival en utilité, et de laquelle de ces substances l'homme pourrait-il plutôt se passer ?—les détruire sans les faire servir, sans lui assigner un des nombreux emplois qui lui sont propres, n'est-ce pas une anomalie, un contre sens ?

Tout-à-l'heure, quand vous verrez l'incendie dévorer ces précieuses dépouilles d'une végétation plusieurs fois séculaire, réduisant en vaine fumée, les dispersant aux quatre vents du ciel, ces riches présents du Grand Maître, que les siècles ont produits, que la terre s'est épuisée à nourrir, vous ne pouvez vous empêcher de ressentir, comme moi, une fâcheuse impression, un je ne sais quoi de pénible, de poignant qui tient aux remords de conscience. La réflexion aidant, en ces bois de diverses essences, les plus belles que produise notre pays, vous ne manquerez pas de voir flamber la somptueuse maison du riche, l'humble logis du pauvre, des lambris à dorer, des meubles de luxe, des carrosses de prix, des dortoirs pullman, mille et une richesses propres à l'alimentation du commerce et de l'industrie Approchez-vous alors de ces foyers ardents afin de mieux concevoir la malheureuse et incalculable perte d'un calorique que le bon Dieu destinait à adoucir les hivers du prolétaire, de la veuve, des orphelins grelottant près d'un âtre sans feu.

Déprédation anti-sociale !

La faute n'en est pas au colon qui, avec cela, fait encore acte de patriotisme et de religion. L'état actuel des hommes, des choses et de la politique nous laisse à même de choisir entre la misère affamée, et cet anéantissement irréparable des biens du peuple ; crime de lèse-intention divine, maladresse nationale que nos descendants sauront bien stigmatiser.

La faute en est à la distance.

L'éloignement, la distance, quand donc effacerons-nous ça ?.... enfin !

De même qu'on a opéré le rapprochement entre Montréal et Winnipeg, entre les côtes de l'Atlantique et celles du Pacifique, si on écourtait la distance entre Montréal et les forêts du Grand Nord, voici quelle en serait l'heureuse conséquence ; des bois de toute espèces, c'est-à-dire des utilités indispensables, des valeurs indiscutables abondamment mises à la portée d'un immense besoin, la colonisation pressant un essor jusqu'alors inconnu, le commerce faisant magistralement son affaire de ces deux excellentes choses.

J'aborde, me dites-vous, la question des chemins de fer ; messieurs, remarquez-le bien, le bois est à donner, ici à vingt, vingt-cinq et trente lieues de Montréal. Les colons ont beau employer pour s'en débarrasser, le moyen du feu qui est actuellement le plus économique, le déboisement d'un arpent de terre nous coûte au moins douze piastres ; de sorte que nous serions enchantés de pouvoir faire cadeau de ces arbres à nos compatriotes des villes et des vieilles paroisses, si seulement ces derniers voulaient se donner la peine de venir les enlever. Ma générosité me vaudrait, pour ne vons donner qu'un exemple, une économie de dix mille piastres, puisque j'ai neuf lots à défricher.

Qui empêche cet échange de bons procédés entre les colons qui ont trop de bois et leurs compatriotes qui n'en ont pas assez ? La distance. Qu'attend-on pour se jeter avec empressement sur ces belles forêts que nous offrons en cadeau ? Un chemin de fer.

***

—Si au moins, continuait-il, on nous trouvait un moyen de rendre à la terre ses valeurs qu'elle perd à enfanter les brasiers que vous allez contempler dans quelques instants, on n'accuserait pas, je vous le promets, les Canadiens d'insouciance et de manque d'intelligence. J'ai toujours cru que le bois pourrait être entièrement convertis en engrais, comme la paille Ne pourrait-on pas le réduire en suie, en noir végétal ; je donnerais beaucoup pour être un savant chimiste.

JEAN RIVARD.

Les détectives de Montréal

L'enquête s'est continuee, hier.

M. James A. Harvey, teneur de livres. Connait Fahey et Naeglé et Frank Wilson. M. Harry Phillips a présenté le témoin à Wilson au commencement du mois d'octobre dernier. A vu Wilson et Phillips ensemble après cette présentation. A été présenté à Fahey dans la maison de Phillips, mais il ne peut pas dire si c'est par M. ou Mme Phillips. Mme Phillips se trouvait à cette époque avec une de ses amies de Boston. Quand Phillips partit pour Boston, il laissa sa maison aux soins du témoin en lui disant que Fahey en avait également la garde. Frank Wilson eut le droit de rester dans la maison autant qu'il désirerait.

Les clefs des portes de devant et de derrière furent déposées dans le salon du témoin. Frank Wilson resta dans la maison une semaine après le départ de Phillips et en partit le 30 octobre.

A vu Fahey avec Wilson dans la maison, mais n'a pas vu Naeglé avant le départ de Phillips.

Le 30 octobre Wilson fut invité à dîner par le témoin, mais il ne vint que le soir et fit ses excuses. Il demanda au témoin de venir dans la maison de Phillips. Fahey s'y trouvait. Le soir Wilson alla chez lui et l'avertit qu'il partait pour Boston.

Transquestionné—Le témoin n'a jamais vu Wilson ivre au point de ne pas savoir ce qu'il faisait. Le dimanche 30 octobre il n'a pas vu Conroy dans la maison de Phillips. Fahey était pâle et Wilson semblait très excité. Quand il a vu Naeglé dans la maison, Wilson et Maxwell s'y trouvaient. Cela se passait le 6 décembre, après le retour de Wilson. Celui-ci lui a présenté Naeglé, ainsi que Maxwell sous le nom de Craig.

Ce jour-là le témoin était chez lui quand Wilson arriva et lui dit de venir chez Phillips pour voir un ami de Chicago. C'est alors qu'il vit Maxwell alias Craig et Naeglé. Il croyait que Fahey et Phillips étaient des amis intimes.

M. Aimé Langevin, journalier, dépose qu'il a trouvé les sacs de cuir qui renfermaient l'argent du Grand Tronc, dans une ruelle, en arrière du couvent des Sourdes-Muettes, en haut de la rue Saint-Denis.

Le sergent de police Auger, à qui les sacs vides furent remis, a aussi été interrogé.

PROVINCE DE QUÉBEC

ARTHABASKAVILLE— Le prisonnier Nugent a été admis à caution par le juge Andrews.

BEAUCE—On parle de construire un presbytère à Saint-George de la Beauce, et d'agrandir l'église.

SHIPTON—Le bureau de poste connu sous le nom de Castlebar, dans le canton de Shipton, comté de Richmond, a été fermé.

LAC MEGANTIC— D'après un ordre en conseil, Agnes est déclaré port de sortie et d'entrepôt sous la surveillance de Sherbrooke.

BROUGHTON — Saint-Pierre de Broughton vient d'être doté d'une belle église. Mais on ne veut pas s'arrêter la, on se prépare à construire un nouveau presbytère.

DRUMMONDVILLE— M. Auguste Dubuc, qui demeurait au Nord-Ouest depuis une couple d'années, est revenu à Nicolet ; il doit se fixer dans le commerce à Drummondville.

WINDSOR Mills—Un petit garçon de 12 ans, du nom de Joseph Landry, s'est noyé il y a quelques jours dans l'étang Hopkins, pendant qu'il était à glisser avec des camarades. On n'a pas encore réussi à decouvrir le corps.

DANVILLE—M. John Greenshields, de ce village, a entrepris de faire une quantité considerable de bois, pour une compagnie de papier d'Ontario. Ce bois sera expédié par les chars du Grand-Tronc, de la traverse Messier.

SAINT-EVARISTE DE FORSYTH—Le 15 décembre courant a eu lieu en cette localité la bénédiction d'une nouvelle église. La construction de ce temple avait été commencée le 15 mai dernier et les travaux ont été faits avec activité. La bénédiction a été faite par M. l'abbe Guay, curé du Sacré-Cœur, de Quebec. Plusieurs membres du clergé assistaient à cette cérémonie. Le curé de cette paroisse est M. l'abbé Proulx.

SAINT-HYACINTHE—Mardi matin, vers cinq heures, la cloche d'alarme nous informait d'un commencement d'incendie à la tannerie de MM. Duclos et Payan, dans le quartier No 1.

Le feu s'était declaré dans leur approvisionnement de tan et menaçait de s'étendre. Les pompiers eurent bien vite raison de cette incendie, cause évidemment par la fermentation du tan.

—Vendredi dernier, un incendie s'est déclaré dans l'appartement du *picker* au *Granite Mills*. L'alarme fut donnée et au bout de quelques minutes le feu était éteint. Les dommages ne sont pas considérables.

WATERLOO—Au cours d'une lettre rendant compte de son récent voyage aux cantons du Nord, M. A. F. Savaria, parle de sa visite à l'endroit appelé La chûte aux Iroquois, en ces termes : Nous y fûmes reçus par un ami de vieille date, le capitaine Flavien Renaud-Blanchard, autrefois marchand à Ely, comté de Shefford, avec tous les égards que son cœur généreux et son caractère hospitalier purent lui suggérer. Le capitaine Blanchard, bien connu de vos lecteurs, jouit malgré le fardeau de ses cinquante et quelques printemps, d'une santé heureuse, et se plait beaucoup à vivre dans ces cantons nouveaux. Il est le propriétaire d'une maison de commerce importante, et les opérations de son établissement conduites par un marchand aussi expérimenté que l'est M. Blanchard, ne peuvent que lui être profitables et rémunératives. Malgré les nombreuses occupations inhérentes à sa position, M. Blanchard sait dérober de temps à autre quelques instants en faveur de la colonisation dont il est un ami devoué et sérieux ; aussi ai-je lu avec un vif intérêt, dans le journal *Le Nord*, de Saint-Jérôme, quelques-unes de ses correspondances bien faites et empreintes de l'esprit canadien et colonisateur.

Les Canadiens des Etats-Unis

NEW HAVEN—La société Saint-Jean Baptiste donnera son bazar annuel à la salle Loomier du 1er au 10 janvier 1888. Un magnifique piano de trois cent cinquante piastres ($350) acheté tout spécialement pour la circonstance, y sera rafflé à cinquante centins le billet. Une jolie montre d'or est offerte à la demoiselle qui en aura vendu le plus grand nombre. Nul doute que les sacrifices que la société s'impose pour ce bazar, seront couronnés du succès le plus complet.

FALL RIVER, Mass.—M. l'abbé M. Casgrain, autrefois de Haverhill, a succédé à M. Payan, au vicariat de Notre-Dame de Lourdes.

—Près de 600 Canadiens, nous assure-t-on, ont suivi les exercices de la retraite à l'église Sainte-Anne, prêchée par les Révds Peres Dominicains, les dévoués desservants de cette paroisse. C'est là une preuve évidente de l'opportunité et de l'efficacité, même pour nos paroisses canadiennes, d'être soumises à la direction de prêtres qui savent nous comprendre, connaissent nos aptitudes et possedent nos sympathies.

—Environ 40 à 50 de nos compatriotes, de la paroisse de Notre-Dame de Lourdes, dont M. l'abbé Payan était administrateur pendant l'absence de M. l'abbé Laflamme, se rendirent à sa nouvelle residence dimanche soir. Voulant lui donner un témoignage tangible de la haute estime qu'ils savaient conserver pour lui, et de la reconnaissance dont ils lui étaient redevables, lui firent cadeau d'un pupitre et d'un fauteuil d'une grande valeur. L'adresse lue par M. F. D. Ménard renfermait l'expression des sentiments de la plus vive gratitude, comme du regret sincère qu'éprouvaient les Canadiens de Notre-Dame de Lourdes, à l'occasion de son départ d'au milieu d'eux. M. l'abbé Payan sut répondre à cet acte de délicatesse et de générosité avec l'éloquence du cœur qu'on lui connaît, et en invitant ses hôtes à passer avec lui une des plus agréables soirées auxquelles il soit permis d'assister.

MANCHESTER, N.H.—Les élections des officiers de la société Saint-Augustin, ont eu lieu mardi dernier avec le résultat suivant :

Chapelain, M. l'abbé J. A. Chevalier ; assistant-chapelain, M. l'abbé P. Hévey ; président, J. O. Tremblay ; vice président, E. V. Turcotte ; secrétaire-archiviste, Célestin Lefebvre ; assistant-secrétaire archiviste, N. Descôteaux ; secrétaire-financier, Arthur Beaumier ; assistant-secrétaire financier, A. L. Gadbois ; trésorier, Alfred Nerbonne ; assistant trésorier, V. D. Jacques ; secrétaire correspondant, R. L'Heureux ; sergent d'armes, H. Barnes ; assistant sergent d'armes, W. Landry. Directeurs, Oswald Paris, Chas Voyer, Nap. Charon, J. R. Gamache, P. D. Saint-Germain. Comité de visite, Elie Vadeboncœur, Evariste Blanchard, Michel Messier, Jos Prince, F. X. Robitaille, Cyriaque Gamache, A. Vadeboncœur.

LYNN, MASS.—Il est question de fonder une société Saint-Jean-Baptiste; bravo! cela fera un nouveau succès à ajouter à ceux qui honorent cette jeune colonie.

—M. l'abbé J. B. Parent a dit sa première messe dimanche dernier et son sermon a rempli tous les cœurs d'une joie profonde et les nationaux de Lynn doivent être fiers de posséder un aussi bon prêtre Canadien. Espérons qu'il menera à bien, l'œuvre si bien commencée par son prédécesseur, le vénéré M. J. O. Gadoury.

—Un accident fatal est arrivé sur le chemin de fer Boston et Maine, la semaine dernière, près de la traverse de la rue Pleasant. MM. Felix Lapointe, Jean Bélanger, Jean Benoit et Charles Saint-Germain étaient sur la voie à la traverse de la rue Blossom, et on dit qu'ayant pris quelques verres de boisson, ils se dirigeaient vers la rue Pleasant en folâtrant, lorsqu'un train arriva sur eux et frappa Jean Bélanger, lui infligeant des blessures mortelles. Il succomba au bout de quelques heures.

—La morte saison qui dure environ 2 mois, tous les ans, achève et les trois quarts des manufactures ont déjà de fortes commandes pour le printemps. Nous sommes bien représentés dans la cordonnerie ici, cependant comme cette ville est réputée pour payer les plus hauts prix, qui sont de $18 à $40 par semaine pour les hommes, et de $8 à $10 pour les femmes, et que de plus, nos nationaux sont préférés, à cause de leur conduite et de leur stabilité à l'ouvrage. Il y a, en outre 8 ou 10 manufacturiers de nationalité française ici qui emploient de 50 à 150 ouvriers. Il y a aussi une manufacture de machines électriques qui donne de l'emploi à 500 ouvriers parmis lesquels plusieurs canadiens. Cette compagnie a récemment bâti une autre usine qui emploiera autant de personnes.

AU TEMISKAMING

PAR

JOSEPH TASSÉ

Brochure de 20 pages in-8o

10 cts L'EXEMPLAIRE

En vente au Bureau du CANADA

LOTERIE NATIONALE

CLASSE D.

Tirages, le Troisième Mercredi de chaque mois.

Le huitième tirage mensuel aura lieu le

Mercredi, 18 Janv. 1888

A DEUX HEURES P. M.

VALEUR des LOTS:

$60,000

PREMIERE SERIE

Valeur des lots - - - - - - - $50,000
Gros lot, un immeuble de - - - - $5,000

NOMENCLATURE DES LOTS

1	Immeuble	de	$5,000	$5,000
1	Immeuble	de	2,000	2,000
10	Terrains à Montréal	de	300	3,000
15	Ameublements	de	200	3,000
20	do	de	100	2,000
100	Montres d'or	de	50	5,000
1000	Montres d'argent	de	20	20,000
1000	do	de	10	10,000
2,147	Lots valant			$50,000

$1.00 LE BILLET

DEUXIEME SERIE

Valeur des lots - - - - - - - $10,000
Gros lot, un immeuble de - - - - $1,000

NOMENCLATURE DES LOTS

1	Immeuble	de	$1,000	$1,000
2	Immeubles	de	500	1,000
4	[illegible] à battre	de	250	1,000
50	Chaines d'or	de	40	2,000
1000	Services de toilette	de	5	5,000
1,057	Lots valant			$10,000

25 Cts LE BILLET

LE SECRETAIRE

S. E. LEFEBVRE,

Bureaux: No 19, Rue Saint Jacques

MONTREAL. CANADA.

Pour garnir les Maisons

Nous venons de recevoir un assortiment de

TAPIS de BRUXELLES

ET DE

TAPISSERIES

Voyez-les avant d'acheter ailleurs.

HARRIS & CAMPBELL

RUE O'CONNER

L. N. LOYER

Nouveau magasin de Vins, Liqueurs et Epiceries

No 165, coin des rues Sussex et Clarence, Ottawa.

M. Loyer tient constamment à son magasin tout ce qui constitue la ligne d'epiceries dans ses moindres détails. Il espère par sa promptitude et sa courtoisie envers le public, mériter une large part de patronage. 21 11 87-1a

HENRY WATTERS

CHIMISTE ET PHARMACIEN

Coin des rues Sparks et Bank.

CARTES PROFESSIONELLES

Macdougall, Macdougall & Belcourt

AVOCATS, PROCUREURS, ETC.,

Ontario et Quebec

SCOTTISH ONTARIO CHAMBERS, OTTAWA

HON. W. MACDOUGALL, N. A. BELCOURT, LL.M.
FRANK M. MACDOUGALL.

O'Gara & Remon

AVOCATS, SOLLICITEURS, NOTAIRES, Etc.

Bloc Hay, rue Sparks, Ottawa, Ont.

PRES DE L'HOTEL RUSSELL

MARTIN O'GARA. C. R. E. P. REMON

GEO. McLAURIN, L. L. B.

AVOCAT, Etc.

Bureau : 19 rue Elgin, Ottawa.

HODGINS, KIDD & RUTHERFORD

Avocats, Solliciteurs, Notaires, etc.

Agents pour la Cour Suprême, le Parlement, les Départements Publics, etc.

—ARGENT A PRETER—

Bureaux : Scottish Ontario Chambers, Ottawa ; Kemptville, Ontario.

JOHN HODGINS GEO. E. KIDD
ALEX. C. RUTHERFORD

J. P. FISHER

AVOCAT, SOLLICITEUR, Etc.

Agent pour la Cour Suprême, le Parlement et les Départements Publics.

SCOTTISH ONTARIO CHAMBERS, OTTAWA, ONT.

McVeity & Henderson

AVOCATS, SOLLICITEURS, Etc.

Agents pour la Cour Suprême et les Départements Publics.

Scottish Ontario Chambers, Ottawa, Ont.

TAYLOR McVEITY. GEO. F. HENDERSON.

STEWART, CHRYSLER & GODFREY

AVOCATS, SOLLICITEURS

Agents pour la Cour Suprême et le Parlement.

Chambres Union, 14 rue Metcalfe, Ottawa, Ont.

McLEOD STEWART F. H. CHRYSLER
J. J. GODFREY

W. J. CODE

Avocat, Solliciteur, Etc.

SCOTTISH ONTARIO CHAMBERS, OTTAWA, ONT.

— ARGENT A PRETER —

Bradley & Snow

AVOCATS, SOLLICITEURS POUR LA COUR SUPREME, NOTAIRES, Etc.

R. A. BRADLEY. A. T. SNOW.

Argent à prêter à 6% avec privilège de rembourser en aucun temps.

Docteur NOLIN

CHIRURGIEN-DENTISTE

Coin des rues Sussex et Rideau

OTTAWA

Heures de Bureau : - - De 9 a.m. à 5 p.m.

Dr J. A. FISSIAULT

CHIRURGIEN-DENTISTE

25 rue Sparks, vis-à-vis le Russell

Extraction des dents à l'aide du gaz.
Heures de bureau, de 9 à 5 heures.

CHS. DESJARDINS

AGENT D'ASSURANCE ET COURTIER

Hotel Russell, No 26 rue Sparks

—OTTAWA—

Représente la CITIZEN, départements du Feu, la Vie et des Accidents ; aussi agent pour plusieurs Compagnies Anglaises de première classe.

Capitaux réunis : - - - $40,000,000

Marchand de Boyaux à incendies et toutes especes de marchandises en caoutchouc, commandees reçoivent une attention immédiate.

☞ M. Desjardins donne une attention toute spéciale aux affaires d'assurance.

LAURENT DUHAMEL

ETAL D.—MARCHE BY.

Assortiment complet des meilleures viandes du marché d'Ottawa. En gros et en détail : mouton, porc, saucisses, etc. Comme par le passé, M. Duhamel se fera un devoir de satisfaire les pratiques qui voudront bien l'honorer de leur bienveillant patronage. 1 12 87-88

Aux Peintres et au Public en Général

Tapisseries, Peintures, Huiles, Etc

Je pose les grandes vitres de chassis (Plate Glass)

ESTIMATIONS FOURNIES SUR DEMANDE

JOHN SHEPHERD

227, Rue Rideau, Ottawa

W. E. BROWN

MANUFACTURIER ET MARCHAND

DE

CHAUSSURES EN GROS !

A transporté son établissement au

No 61, RUE RIDEAU

19 11 87-88 (Porte voisine de M. Wall, épicier.)

Isidore Despatie

PLATRIER

141—RUE KING—141

OTTAWA 23 11 87-87

HOTEL INTERNATIONAL

12 et 14 RUE GEORGE - - - - - OTTAWA

Prix de la pension pour les voyageurs, $1 00 par jour. Table d'hôte, $3 par semaine. Excellent menu : Beefsteak, tranches de mouton, huitres en tous genres, venaison durant la saison, à ordre et sous le plus court avis.

On trouve constamment à la buvette le meilleur choix de vins, liqueurs et cigares importés directement. On sollicite une visite.

J. W. LANCTOT, Propriétaire.

19 11 87-88

MAISON SAINT-GEORGE

102 ET 104 RUE RIDEAU

Vins, Liqueurs, Eau-de-Vie et Cigars importés de premier choix.

Jugez par vous-même en venant nous faire visite. 1 12 87-88

FERRONNERIES

L'une des plus anciennes maisons commerciales de la vallée de l'Ottawa et des mieux qualifiées sous le rapport des bas prix et de la qualité des articles offerts en vente.

McDougall & Cuzner

Enseigne de la grosse Tarrière.

— MAGASINS : —

Rue Sussex et rue Duke, Chaudiere

23 11 87-88

$20,000 — IMMENSE VENTE ! — $20,000

— LA PLUS EXTRAORDINAIRE DE TOUTES LES VENTES ! —

IL NOUS FAUT REALISER VINGT MILLE PIASTRES D'ICI AU JOUR DE L'AN - LA VENTE EST MAINTENANT COMMENCEE - PAS DE CREDIT !

98 et 100 rue SPARKS — KEARNS & RYAN

Les marchandises son vendues à des prix tellement bas que nous nous attendons à créer une révolution dans le commerce.

ARGENT COMPTANT SEULEMENT

L.S.L.

PRIX CAPITAL : $150,000

Nous certifions par les présentes que nous surveillons les arrangements faits pour les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de la loterie de l'Etat de la Louisiane que nous gerons et contrôlons personnellement les tirages nous-mêmes et que le tout est conduit avec honnêteté, franchise et de bonne foi pour tous les intéressés : nous autorisons la compagnie à se servir de ce certificat avec des fac simile de nos signatures dans ses annonces.

G. T. Beauregard
J. A. Early

Commissaires.

Nous soussignés, Banquiers et Banques, paierons tous prix gagnés à la Loterie de l'Etat de la Louisiane qui seront présentés a nos comptoirs.

J. H. OGLESBY, Prés. Louisiana National Bk
P. LANAUX, Prés. State National Bk
A. BALDWIN, Prés. New-Orleans National Bk
CARL KOHN, Prés., Union National Bank.

ATTRACTION SANS PRECEDENT
Plus d'un demi-Million Distribué

Cie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée en 1868 pour 25 ans par la Législature pour des fins d'education et de charité, avec un capital de $1,000,000, auquel un fonds de réserve de plus de $550,000 a depuis été ajouté

Par un vote populaire écrasant, ses privilèges devinrent partie de la présente constitution de l'Etat le 2 décembre 1879.

La seule loterie qui ait jamais été votée et approuvée par le peuple d'un Etat.
Elle ne retarde ni ne trompe jamais.

LES GRANDS TIRAGES SIMPLES ont lieu mensuellement, et les Grands Tirages Semi-Annuels régulièrement tous les six mois (Juin et Décembre).

Une belle occasion de faire Fortune. PREMIER GRAND TIRAGE, CLASSE A, à l'ACADEMIE de MUSIQUE, NOUVELLE-ORLEANS, **Mardi, le 10 Janvier** 1888—**212**me tirage mensuel.

PRIX CAPITAL, $150,000

Avis—Les billets sont de $10 seulement, demi-billet $5 ; cinquieme, $2 ; dixieme, $1.

LISTE DES PRIX

1	PRIX CAPITAL de	$150,000	$150,000
1	GRAND PRIX de	50,000	50,000
1	do	20,000	20,000
2	do	10,000	20,000
4	do	5,000	20,000
20	PRIX DE	1,000	20,000
50	do	500	25,000
100	do	300	30,000
200	do	200	40,000
500	do	100	50,000

PRIX APPROXIMATIFS

100	prix approximatifs de	$300		$30,000
100	do	do	200	20,000
100	do	do	100	10,000
1000	do	do	50	50,000
2,179	Prix s'élevant à			$535,000

Les demandes pour prix de clubs doivent être faites seulement au bureau de la compagnie à la Nouvelle-Orleans.

Pour autres informations, écrivez clairement en donnant votre adresse complete.

Envoyez des **Mandats de Poste**, mandats d'argent d'Express ou échange sur New-York, par lettre ordinaire. Monnaie par express (à nos frais) adressée à

M. A. DAUPHIN, Nouvelle-Orléans, La.

ou **M. A. DAUPHIN,** Washington, D. C.

Adressez Lettres Enregistrées a

NEW ORLEANS NATIONAL BANK, New Orleans La

SOUVENEZ-VOUS que la présence des Généraux Beauregard et Early, qui ont la surveillance des tirages, est une garantie d'honnêteté et d'intégrite absolues, que les chances sont toutes égales et que personne ne peut deviner quels numéros gagneront un prix.

RAPPELEZ-VOUS que **QUATRE BANQUES NATIONALES GARANTISSENT LE PAIEMENT** des prix et que tous les billets portent la signature du président de cette institution dont la franchise est reconnue par les plus hautes cours. Dès lors prenez garde aux imitations et aux représentations anonymes.

IMPERIAL CREAM TARTAR BAKING POWDER

TRADE MARK

La plus PURE, la plus FORTE, la MEILLEURE

NE CONTIENT NI

Alun, Ammoniac, Chaux, Phosphates, ou autres matières nuisibles.

E. W. GILLETT, TORONTO, ONT. CHICAGO, ILLS.

Fabr't de la "Celebrated Royal Yeast Cakes."

THE COOK'S FRIEND BAKING POWDER.

OU LA POUDRE A PATISSERIE

A obtenu les premiers prix dans toutes les expositions, à Ottawa en 1879, Toronto en 1880, Montréal en 1880 et 1881 ; Medailles de bronze obtenues à Toronto en 1880, à Montréal en 1881.

Elle est composée d'ingrédients dont on ne peut mettre en doute la salubrité. Depuis nombre d'années, la Cook's Friend possède la première place dans l'estime du public comme un ARTICLE TRES-UTILE DANS TOUT MENAGE ET AUQUEL ON PEUT ACCORDER TOUTE CONFIANCE.

Manufacturée seulement par le propriétaire de la marque de commerce.

En vente chez tous les Marchands respectables.

Burdock Blood Bitters

GUERIRONT OU SOULAGERONT

ETAT BILIEUX, DYSPEPSIE, INDIGESTION, JAUNISSE, ERYSIPELE, SALT RHEUM, BRULEMENTS, ETOURDISSEMENT, HYDROPISIE, PALPITATION DU COEUR, ACIDITE DE L'ESTOMAC, SECHERESSE DE LA PEAU, MAL DE TETE,

et chaque espèce de maladie résultant du dérangement du foie, rognons, estomac, intestins ou du sang.

T. Milburn & Co. Proprietaires, Toronto.